

GEOFFROY DE GRANDMAISON

---

# Un Demi-Siècle de Souvenirs



BARRAS — NORVINS

TALLEYRAND — PASQUIER — LA MARÉCHALE OUDINOT

LE DERNIER SOLDAT DE LA RESTAURATION

UN CAVALIER DU SECOND EMPIRE

PARIS

LIBRAIRIE ACADEMIQUE PERRIN ET C<sup>ie</sup>

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1898

Tous droits réservés

## LES MÉMOIRES DE TALLEYRAND

### I

Dire que notre époque est le siècle de la réclame, est-ce la calomnier? Je ne le crois pas. Nous avons porté la science de l'annonce à un degré qui touche au génie. Barnum, ce metteur en scène célèbre, a pu disparaître sans regret : il a amassé une fortune, créé une école et il laisse un nom.

Savez-vous rien de mieux « machiné » que ces *Mémoires* promis à la postérité par M. de Talleyrand? C'est un grand mur devant lequel la troupe des curieux s'arrête et stationne avec la patience qui caractérise les badauds; « il doit se passer quelque chose derrière, » dit-elle, et elle attend. Elle a attendu cinquante-trois ans! C'est tout un roman que l'histoire de cette publication; à l'heure actuelle, elle nous apporte encore surprise sur surprise et nous promène à travers l'imprévu; on croirait lire un feuilleton de Ponson du Terrail, soutenu de l'inévitable « suite à demain »; on nous a même raconté des aventures de voleurs, avec caisses à triples serrures et voitures à double fond.

L'intérêt soulevé pendant un demi-siècle autour du prince de Bénévent se continue après sa mort ; quelques phrases négligemment prononcées, des indiscretions savamment entretenues, des retards soigneusement ménagés, et voilà que la foule des lecteurs se passionne par avance ; la curiosité était piquée à un tel point que la déception devait suivre cette belle ardeur. Ainsi en a-t-il été.

Par une habileté un peu matoise, dont il aimait à berner les autres, Talleyrand esquivé, de son vivant, les explications délicates qui peuvent assombrir la fin de sa carrière, et s'estime indemne, par la simple promesse de justifications posthumes, « pour sa conduite pendant la tourmente révolutionnaire ». Il meurt. On ouvre son testament, on est avide de parcourir ces « Mémoires » révélateurs ; mais un voile les couvre : dans trente ans vous les lirez, a-t-il dit. Premier déboire ; en bon prince, le public attend. Le terme fixé expire, les exécuteurs de ses volontés, mis à couvert par une clause restrictive, jugent pouvoir différer encore.

Le public ne perd pas patience. De mains en mains, avec des choix bizarres, ces précieux papiers suivent une étrange destinée ; les événements semblent retarder à plaisir le moment fatidique, la mort fauche les détenteurs ; ils arrivent enfin à un homme de haute valeur, de grande situation, d'un réel mérite, d'un talent historique de premier or-

dre : il se recueille, il se met à l'œuvre, il prend le temps nécessaire, et les voici !

Les voici, mais tout n'est pas terminé. Leur apparition n'a pas dissipé les ténèbres; ce ne sont que questions, hésitations, réserves et démentis. L'authenticité même en est contestée, un terrible point d'interrogation est posé à l'éditeur.

Ces aventures ne sont pas banales, le texte seul l'est un peu, et comme c'est le texte qui nous intéresse, nous laisserons, si vous le voulez, la polémique et les lettres de M<sup>me</sup> de Mirabeau, et les épîtres de M<sup>me</sup> de Martel, et les précautions de M. de Bacourt, et l'inertie de M. Andral, et l'insuffisance de M. Chatelain et l'éternelle histoire du secrétaire Perrey <sup>1</sup>.

Je ne m'arrêterai pas longtemps au reproche de falsification porté par quelques esprits chagrins

1. On me permettra de ne pas entrer dans le débat suscité par cette publication; il peut être utile; il aurait gagné à ne pas être éternisé: la question ne semble point avoir fait un pas depuis le mois de mai 1891. Voici ce qu'il faut sans doute retenir :

1° En 1838, M. de Talleyrand a laissé à M<sup>me</sup> de Dino et à M. de Bacourt des *Mémoires* rédigés, et des *Papiers*;

2° M. de Bacourt a fait une copie des *Mémoires*. — A sa mort il a laissé cette copie et tous les *Papiers* (comprenant par conséquent, entre autres, le *texte* de Talleyrand) à MM. Andral et Chatelain;

3° M. Andral a laissé la copie et des papiers (correspondance originale de 1789 à 1838) à M. le duc de Broglie.

4° M. de Broglie a publié la copie et possède la correspondance.

Conclusion: M. de Broglie a publié la copie de M. de Bacourt, il ne pouvait faire plus n'ayant pas reçu davantage. Le *texte* original a disparu (caché, ou volé, ou détruit) à l'époque où M. Chatelain en était possesseur.

dont M. Aulard s'est fait imprudemment l'écho. C'est une querelle d'Allemand. Malgré sa probité scientifique, le professeur d'histoire révolutionnaire, sur certaines questions, voit rouge. Vivre dans l'intimité exclusive des hommes de la Révolution fait croire à la violence et habitue aux procédés sommaires; on accuse facilement autrui de ce que ses personnages de prédilection sont accoutumés de faire, et quand on a vu de si près les iconoclastes du temps de la Convention piller les dépôts publics, brûler les archives et mutiler les monuments, on croit que leurs adversaires usent, proportion gardée, de moyens aussi radicaux pour modifier l'histoire. Les coutumes de ses héros prédisposaient M. Aulard à la défiance; c'est aussi dans ses traditions de famille comme dans ses habitudes personnelles que M. le duc de Broglie puisait tout justement des mœurs contraires. *L'éditeur* actuel demeure très au-dessus des soupçons; savoir si *l'auteur* a dit tout ce qu'il pouvait dire est une question fort différente, à laquelle je ne croirais pouvoir répondre aussi affirmativement. Si c'est là une déception, elle n'a pu atteindre que des lecteurs disposés à tomber dans un piège ou pourvus d'une forte dose de crédulité. M. de Broglie nous donne très certainement tout ce qu'il possède, mais possède-t-il tout? Je le crois volontiers. Cet *autre chose* qu'on cherche n'existe pas.

Sainte-Beuve disait très justement, il y a trente-cinq ans : « Écrire la vie de M. de Talleyrand n'est guère facile, et je ne crois pas que la publication de ses *Mémoires* tant désirée et tant ajournée, si elle se fait jamais, y aide beaucoup. Acteur consommé, M. de Talleyrand, plus encore qu'aucun autre auteur de *Mémoires*, aura écrit pour conter sa vie, non pour la révéler; s'il avait l'à-propos en tout et savait ce qu'il faut dire, il savait mieux encore ce qu'il faut taire...

« Aura-t-il menti tout à fait? Non pas, il aura dit une partie de la vérité, comme le meilleur des panégyristes et le plus habile, sans avoir l'air d'y toucher, il aura montré de tout, le côté décent, présentable, acceptable, il aura fait là ce qu'il faisait quand il se racontait lui-même, ne disant que la moitié des choses 1. »

Qui pouvait croire qu'il en serait autrement ?

Pensait-on qu'il allait couper des verges contre lui-même, ce grand fourbe qui, pendant près d'un siècle, avait déguisé sa pensée sous l'impassibilité de son visage, et qu'il viendrait étaler les misères d'une longue existence déchirant, dans un remords soudain, les voiles qui en avaient si longtemps couvert les vilenies ? Il a pris le seul moyen qui lui pût convenir : il a biaisé, et ces *Mémoires* sont surtoât

1. *Nouveaux Lundis*; tome XII.

remarquables par les omissions. Arrivé à ce point, le silence devient un aveu.

En se taisant sur lui-même<sup>1</sup>, il est assez peu prolix sur les autres, et l'étonnement ici est mieux justifié. Faut-il témoigner tant de surprise? C'est une habileté de plus : il donne çà et là un joli coup de griffe, mais, le plus souvent, il égratigne en faisant patte de velours. Il procède par réticences, par insinuations; il a trop le sentiment des convenances pour se débattre, trop l'habitude du monde pour hausser le ton; il parle doucement, sans colère apparente, sans animosité :

Et jusqu'à : je vous hais, tout s'y dit tendrement.

Sur toutes choses, il étend avec grâce le manteau transparent des sous-entendus; il y trouve un double avantage : une porte de sortie et la possibilité de dérouter les soupçons. Nier serait excessif, insinuer est préférable, faire naître le doute est pleinement dans son caractère. C'est la politique de *l'alibi*.

On voudrait cependant des jugements plus fermes sur les événements de son temps, et son expérience eût été fort à l'aise pour en émettre; mais il a voulu donner à l'ensemble une teinte grise, pour ne pas attirer trop de lumières sur des points dé-

1. « Ma vie et mes relations s'y aperçoivent le moins que je peux, » dit-il en tête de son manuscrit.

licats. Les appréciations qu'il porte sont le plus souvent justes mais banales ; elles n'ont surtout aucun rapport avec les sentiments qu'il professait au moment où il a pu connaître les personnages dont il parle. Il faudrait retrouver son opinion sur ses comparses à l'heure où il les a pratiqués ; mais il s'en garde, et c'est en contemporain de la Restauration qu'il juge la Révolution et l'Empire, non en acteur des événements.

S'il faut dire vrai, ces *Mémoires* ne sont pas des mémoires, mais de simples épisodes, quelques-uns charmants, d'autres ennuyeux ; le plus grand nombre d'un relatif intérêt ; aucun lien ne les unit, ils ressemblent assez à des articles de revue, pierres d'attente d'un volume.

Talleyrand a pris le bon moyen d'éviter les explications importunes, les justifications impossibles : il passe purement et simplement sous silence les côtés épineux. Cette habileté est si tangible qu'elle n'en est plus une ; qui veut trop prouver ne prouve rien. Ce parti pris très visible justifie les « éditeurs », car on tronque un portrait, on élimine une médisance, on coupe un passage, on n'arrache pas des chapitres, et ce sont des chapitres entiers qui font défaut.

A prendre parti dans la querelle, je serais fort disposé à croire que nous avons bien la composition de M. de Talleyrand. Cette composi-

tion remonte au règne de Louis XVIII, dix phrases l'indiquent, et le baron de Vitrolles a témoigné en avoir entendu à cette époque des fragments déjà rédigés. Après 1830, au retour de son ambassade à Londres, l'auteur a revu son manuscrit : autre temps, autre opinion ; il n'a pas osé conserver ses premiers jugements et il a commencé une révision, peut-être une refonte totale ; il prétendait sans doute couper certains passages qui n'étaient plus de mise avec la monarchie nouvelle ; il n'avait pas prévu assez tôt sa dernière évolution.

L'âge ne lui aura pas accordé le loisir de mener l'entreprise à terme ; ses corrections, arrêtées en chemin, ont laissé çà et là des contradictions encore flagrantes, et, se voyant acculé, il aura tout simplement supprimé ce qu'il ne pouvait refaire ; de là ces lacunes énormes qui nous choquent comme un défaut de proportion. La broderie du canevas n'a pu être détruite seule, et, désespérant de recouvrir les trous dans la trame, l'artiste a laissé son dessin discontinu. M. de Bacourt, — que son culte pour le prince de Bénévent ne permet pas de soupçonner d'avoir porté une main qu'il aurait crue profane sur le texte confié à sa garde, — M. de Bacourt a copié ces cahiers à qui la cohésion du premier jet fait défaut.

Mais on n'écrit pas un aussi long ouvrage sans avoir en portefeuille des matériaux en grand nom-

bre : la sûreté des anecdotes, la précision des dates, indiquent qu'en général Talleyrand n'avait pas négligé ces précautions. Des documents ont pu être partiellement ou soustraits ou détruits, des mains infidèles auront trafiqué de leur rareté, spéculé sur leur provenance. Talleyrand en avait le pressentiment, il craignait la production de ces pièces trop « justificatives », et cette préoccupation se révèle dans ses incessantes recommandations à ses légataires pour désavouer tout ce qui ne serait pas son travail personnel. Ce soin rempli, les lacunes elles-mêmes ne déplaisaient pas à son esprit, elles rentraient assez dans son système de prétériton.

On savait déjà de lui à peu près tout ce qu'on en pourra savoir, et cette publication, si elle est intéressante, n'est pas révélatrice. Ce n'est pas à elle qu'il convient de demander le mot de sa vie, elle ne le dira point ; il faut aller le chercher soi-même aux archives ; du moins dans les pièces qu'il n'a pas eu le loisir de leur arracher.

Les esprits curieux connaissent bien cette écriture menue et fine, sans pleins ni déliés, dont aucun trait ne relie les lettres aux jambages allongés qui hachent les mots et semblent couper le texte de parenthèses. Les graphologues expliquent une à une ces particularités diverses : l'écriture presque droite indique l'absence de sensibilité, sa forme serpentine, ondulée : l'habileté et



la ruse; la petitesse des caractères révèle la pénétration, la finesse; aux mots serrés, on reconnaît l'avarice, aux lettres rapprochées, la sécheresse du cœur. Que veulent dire ces tirets qui séparent habituellement les phrases? Sinon la méfiance. Les barres des *t* placées en avant, les points et les accents jetés plus loin que la lettre à laquelle ils correspondent sont une marque de vivacité d'esprit. Les *a* et les *o* très fermés signifient la réserve. — Eh bien, ne voilà-t-il pas un portrait achevé de M. de Talleyrand?

Les archives des Affaires étrangères et quelques cartons des Archives Nationales nous apportent les témoignages les plus précieux sur le personnage; en publiant sa correspondance diplomatique, — besogne un peu longue, mais par ailleurs facile, — M. Pallain prépare aux historiens un excellent instrument de travail. L'hécatombe que Talleyrand, à l'heure du gouvernement provisoire, fit pratiquer dans le dépôt du ministère, n'est un secret pour personne. De fait, beaucoup de choses ont ainsi disparu, mais la trace des lacunes est visible, parfois elle est éloquente.

Je me souviens de mon regret en dépouillant, au quai d'Orsay, la correspondance du *Fonds* d'Espagne, quand, parvenu au mois de mars 1804, je cherchais vainement la moindre dépêche de Talleyrand annonçant à notre ambassadeur à Madrid la mort

du duc d'Enghien. J'attendais avec impatience les phrases de chancellerie qui gazonneraient l'attentat; les explications qui « justifieraient » le crime. Un mot échappé me dirait-il enfin la part de responsabilité de chacun? Une confidence serait-elle un aveu? Rien, pas une pièce! Et cependant je ne fus pas déçu : une lettre du général Beurnonville accusait réception à Talleyrand de ses *Instructions* et lui disait avoir agi conformément à leur esprit; j'étais donc en présence d'une réponse; qu'était-il advenu de la copie de la lettre envoyée en Espagne? Je n'avais plus que faire maintenant de la connaître, je pouvais affirmer son existence, et sa disparition m'était une preuve bien caractéristique de sa teneur compromettante.

Ces témoignages à rebours sont des démonstrations péremptoires, et aux sceptiques, je répondrais avec Sainte-Beuve l'accusant de vénalité : « Pensez-vous que je vais vous montrer des reçus? »

Il nous faut bien prendre les *Mémoires* tels qu'ils nous sont présentés, en ne leur demandant pas plus qu'ils ne pouvaient nous apprendre; nous trouverons encore bien des passages à marquer d'un coup de crayon.

La préface dont M. le duc de Broglie a fait précéder le texte est achevée, comme tout ce qui sort de sa plume. Elle donne les grandes lignes des péripéties de ce « manuscrit », qui, en fin de compte,

demeure une copie; elle insiste sur les côtés glorieux de la conduite de Talleyrand au congrès de Vienne; le rôle du publicateur conduisait à cette apologie; on est toujours indulgent pour son héros, il lui eût été pénible d'examiner les côtés discutables et il s'en tait; pour n'être pas indispensable, cette réserve s'explique. Des notes biographiques accompagnent les noms cités : elles ont toutes de l'exactitude, de la concision, de la netteté. On relèverait çà et là au courant de la plume quelques inadvertances; la chicane serait bien mesquine d'y insister.

On lit à la page 285 du second volume que la France, en 1803, *rendit* la Louisiane aux États-Unis. Est-ce une simple erreur d'impression? Talleyrand le savait mieux que personne, cette colonie française, devenue espagnole depuis le traité de Versailles, n'avait jamais appartenu à l'Union. C'est *vendit* qu'il faudrait mettre; cette coquille aurait un à-propos bien extraordinaire et le texte du prince de Bénévent eût été rectifié avec profit, car il a été mêlé, — beaucoup trop, — aux affaires de finances des Américains, et dans ce marché, qui honore peu le premier Consul, il y eut des trafics sans nombre qui n'ont laissé arriver dans les caisses du Trésor que 54 des 80 millions stipulés!

M. de Vitrolles caractérisait bien ces pages légères, souples, agréables, toujours faciles, jamais familières:

« Son style est celui qu'on est convenu d'appeler le style de la conversation, et qui n'y ressemble pas du tout. La conversation ne saurait s'écrire, mais on retrouverait dans ses écrits le genre d'esprit qui brillait dans sa manière de dire. Cet esprit, le plus souvent, se cachait, sous le piquant des anecdotes. Il portait dans le monde une grande réserve ne se pressant jamais de parler et ne parlant que pour dire quelque chose. Il évitait avec soin les phrases toutes faites, les comparaisons vulgaires, les locutions triviales et, jusqu'à ses derniers jours, il a détesté le *comment vous portez-vous?* »

## II

Les souvenirs de son enfance, il les retrace avec une amertume orgueilleuse, « qui lui fait trouver du plaisir à reporter ses pensées vers ces premiers temps de sa vie ». La peinture des mœurs de la noblesse du vieil Angoumois est typique, et l'on relira les jolies choses qu'il dit sur l'existence, en ses terres, de la princesse de Chalais, assise, pour distribuer argent et remèdes aux pauvres gens, près d'une table de vieux laque, avec une robe de soie garnie de dentelles, une échelle de rubans et des nœuds de manches analogues à la saison. C'est ce

que Sainte-Beuve appelait de « charmantes amorces » et qui prennent en France tout lecteur par son faible.

Le portrait du comte de Choiseul-Gouffier est une merveille de finesse, un chef-d'œuvre d'ironie :

« M. de Choiseul est né avec de l'imagination, avec du talent; si, dans sa jeunesse, il avait moins admiré les belles phrases de M. de Buffon, il aurait pu être un écrivain distingué.

« On trouve qu'il fait trop de gestes; je suis de cet avis; quand il parle, cela l'aide; et, comme tous les gens qui font beaucoup de gestes, il s'amuse de ce qu'il dit et se répète un peu. Sa vieillesse sera pénible pour les personnes qui le soigneront, parce que la vieillesse d'un talent ordinaire ne conserve que des formes. Il est aimant, facile et oublieux. Aussi est-il très bon père et très bon mari, quoiqu'il n'aille guère chez sa femme ni chez ses enfants. Il a des amis, il les aime, il leur souhaite du bonheur, il leur ferait du bien, mais il se passe à merveille de les voir. Les affaires n'ont rempli qu'une petite partie de sa vie : il s'est créé des occupations qui lui suffisent. Le goût exquis et l'érudition qu'il a portés dans les arts le placent parmi les amateurs les plus utiles et les plus distingués. »

Chaque trait porte et entre ses barbes acérées toutes chargées d'un venin subtil; si l'on songe que Talleyrand ajoute immédiatement : « M. de

Choiseul est l'homme que j'ai le plus aimé, » on aura la notion exacte de son cœur et la mesure de ses affections. L'égoïsme dominait ses actes et avait atrophié sa sensibilité; ses familiers n'ont jamais été témoins d'un élan : Montrond rapporte qu'il le vit pleurer pour la première fois, en 1833 (il avait 79 ans), à la nouvelle de la mort de sa vieille amie, la princesse de Vaudémont. La pensée des femmes de sa jeunesse paraît exciter seule son émotion, et dans ses *Mémoires*<sup>1</sup> il parle aussi de ses larmes en se jetant aux pieds de M<sup>me</sup> de Brionne, qu'il n'avait pas revue depuis 25 ans. Cependant il règne dans son récit un ton forcé qui porte peu à la confiance.

Il a des vues fort justes sur le fol engouement de la noblesse pour une égalité chimérique, à la veille de la Révolution; sur la résistance qu'aurait dû faire le Roi aux premières exigences du tiers; sur l'émigration, son principe honorable et ses combinaisons fausses. Mais ce sont là des conseils après coup, l'esprit de l'escalier; en réalité, il a mis la main, et des plus avant, dans tout ce qu'il condamne quarante ans après, et avec une désinvolture d'autant plus légère qu'il doit sa fortune aux bouleversements qu'il flétrit et dont les excès mêmes sont son œuvre. Il pense sans doute donner le change en criblant de ses flèches ses anciens com-

1. Tome II, p. 289.

plices : Sieyès et Philippe-Égalité; ils sont drapés en peu de mots, mais de manière à ne s'en relever jamais.

« Sieyès peut être inhumain, parce que l'orgueil l'empêchera de reculer et que la peur le retiendra dans le crime. Ce n'est pas par philanthropie qu'il protège l'égalité, mais par une haine violente contre le pouvoir des autres.

« Le seul sentiment qui exerce une influence véritable sur lui, c'est la peur. A la Convention il craignait la mort; depuis cette époque, c'est la crainte des vengeances de la maison de Bourbon qui le domine. Il est régulier dans ses mœurs, méthodique dans sa conduite, ténébreux dans sa manière d'être. Sa vie privée n'a rien de philosophiquement remarquable. Dans ses goûts, il a quelques recherches, il est difficile à servir, à loger, à meubler. Il n'est pas cupide, mais il n'a pas le cœur assez haut pour mépriser la fortune; son orgueil même n'a pas été assez fort pour l'empêcher de laisser entamer sous ce rapport sa considération publique. Il n'a point d'habileté d'esprit; il ne discute pas, parce qu'il ne sait que prescrire; il n'a point le désir de convaincre, il veut subjuguier. Son humeur est atrabilaire... Orgueilleux et pusillanime, il est nécessairement envieux et défiant; aussi il n'a point d'amis, mais il a des entours soumis et fidèles... »

Joseph de Maistre l'avait peint avec des couleurs semblables d'un seul coup de pinceau : « sa fierté est vile, sa poltronnerie est féroce. »

Un chapitre tout entier est consacré au duc d'Orléans; je n'y insisterai pas : il ne dit rien de plus que ce qu'on pouvait soupçonner du personnage et l'imagination avait libre carrière sur les vices de ce malheureux; une demi-ligne suffit pour raconter sa vie pendant la Révolution : « il fut nul, avili et tué. » Ce sont de ces coups de plume que j'appellerai des coups de maître, et ces traits, un peu épars, relèvent les *Mémoires* de leur teinte de monotonie. Mais, en parlant de Philippe-Égalité, ne rien dire de la franc-maçonnerie, passer sous silence les menées du Grand-Orient, le convent de Willhemshad, les conciliabules tenus à Paris en février 1785, c'est trahir le public tout autant que la vérité; voilà où Talleyrand est pris en flagrant délit d'escroquerie historique, et il ne fera croire à personne qu'il ignorait ces trames, lui qui, avec Mirabeau, était l'âme du comité directeur de la loge des Amis Réunis.

Après avoir donné à Napoléon l'appui de ses conseils, de son expérience et de sa complicité, Talleyrand fut de ceux — c'est son mot, et il est spirituel — qui « aperçurent dès l'origine le commencement de la fin de Bonaparte ». Le vice-grand Électeur nous donne un tableau original et vivant

des créations politiques de l'Empereur, il en analyse les faiblesses, pèse les germes de mort déposés dans le creuset de ses combinaisons d'alchimie politique, arrache leur costume de parade à ces chefs sans valeur de royaumes éphémères, et rien n'est mieux dit ni plus justement pensé.

Une raison discrète et un peu mélancolique ne lui interdit pas de parler des choses religieuses avec un respect désabusé.

Il nomme les gens d'Église comme s'il n'était pas un transfuge de leurs rangs, sans gêne, sans scrupule, sans parti pris, en homme qui a vaguement entretenu des relations avec ces respectables personnages, et parlé leur langue. J'ai noté cette page relative à la convocation du concile « national » de 1811 :

« Le lendemain même de l'ouverture, Napoléon manda quelques-uns des évêques à Saint-Cloud, à une de ces réunions du soir que l'on nomme les entrées. L'Empereur, prenant du café que lui versait l'Impératrice, fit introduire le cardinal Fesch et les évêques. Au moment où ils entrèrent, il saisit vivement et de manière à ce qu'on le vit, le *Moniteur*, placé probablement par ordre sur une table. Ce papier à la main, il aborda ces messieurs. L'air troublé qu'il prit, la violence et le désordre de ses expressions et l'attitude de ceux à qui il s'adressait font de cette singulière conférence une scène

comme il aimait à en jouer et où il déployait sa brutale grossièreté.

« ... Il attaqua d'abord le cardinal Fesch et se jeta d'emblée, avec une volubilité singulière, dans une discussion de principes et d'usages ecclésiastiques, sans la moindre notion préalable, soit historique, soit théologique : « De quel droit, Monsieur, prenez-vous le titre de primat des Gaules ? Quelle prétention ridicule ! Et encore sans m'en avoir demandé l'autorisation ! Je vois votre finesse, elle est facile à démêler... Profitant de la parenté que vous avez avec ma mère, vous cherchez à faire croire que je veux un jour faire de vous le chef de l'Église. Beau Pape, en vérité ! »

Le cardinal montra avec fermeté que l'Empereur ne savait pas un mot de ce qu'il disait, qu'il confondait, dans sa colère, les termes d'*obédience* et d'*obéissance*, et que depuis des siècles il y avait des primats des Gaules, d'Aquitaine et de Neustrie<sup>1</sup>. L'évêque de Nantes était triste, ceux de Tours et de Trèves fort abattus. Après un premier étonnement, Napoléon « continua à parler pendant une heure, avec une incohérence qui n'aurait laissé dans le souvenir que l'étonnement de son ignorance et de sa loquacité, si la phrase qu'il répétait toutes

1. Le titre de Primat des Gaules (*Lyon*) paraît le mieux établi ; c'est de Grégoire VII que datent les Primats d'Aquitaine (*Bourges*) et de Neustrie ou Normandie (*Rouen*). Plusieurs autres archevêchés portaient ce titre, par courtoisie.

les trois ou quatre minutes n'avait pas révélé le fond de sa pensée. « Messieurs, leur criait-il, vous voulez me traiter comme si j'étais Louis le Débonnaire! Ne confondez pas le fils avec le père. Vous voyez en moi Charlemagne... Je suis Charlemagne; oui moi... je suis Charlemagne! » Les évêques attendirent dans le plus profond silence que la fatigue mit fin à ce flux déréglé de paroles. L'évêque de Nantes, profitant alors d'un moment de lassitude, demanda à l'Empereur à lui parler en particulier. Napoléon sortit et il le suivit dans son cabinet. Il était près de minuit, et chacun se retira de son côté, emportant de Saint-Cloud d'étranges impressions<sup>1</sup>. »

Quelle note sur la politique religieuse du premier Empire!

Ces passages intéressants ne sont pas, malheureusement, les seuls, et l'on a le droit de se plaindre de trop de longueurs; elles viennent parfois si à propos que l'on peut croire qu'elles ont la mission de donner le change. A l'époque du soulèvement d'Amérique, au lieu de nous retracer les figures des héros de la guerre de l'indépendance qu'il a bien connus, il consacre trente mortelles pages à des lieux communs sur le commerce, l'agriculture et les monnaies! Mêmes fadaïses lors de son propre séjour aux États-Unis. A l'heure de la Constituante

1. *Mémoires*, II, 99-101.

et quand ses intrigues bouleversent le royaume, ruinent son ordre et scandalisent la religion, il apparaît comme absorbé dans la question des poids et mesures. Au moment de la querelle de Pie VII et de Napoléon, l'opinion de l'ancien évêque d'Autun était particulièrement intéressante à recueillir : il se perd dans les détails du fonctionnement des commissions ecclésiastiques et, page à page, on arrive, tout déçu, à la fin du sujet, qu'il a fait traîner en longueur sans l'aborder.

Il était trop orgueilleux pour avoir de la vanité, mais le souvenir de ses ancêtres, s'il ne l'avait pas assez soutenu dans ses faiblesses, ne le quittait pas dans ses prospérités ; c'est par là qu'on le pouvait prendre ; la gloire des Périgord chatouillait doucement son cœur, et la finesse de Louis XVIII découvrit le défaut de la cuirasse quand il le reçut pour la première fois, en 1814 : « Je suis bien aise de vous voir, lui dit-il ; nos maisons datent de la même époque. Mes ancêtres ont été les plus habiles ; si les vôtres l'avaient été plus que les miens, vous me diriez aujourd'hui : Prenez une chaise, approchez-vous de moi, parlons de nos affaires ; aujourd'hui, c'est moi qui vous dis : Asseyez-vous et causons. »

Talleyrand, en rapportant soigneusement ce mot, montre bien qu'il avait porté ; le roi « Richard » était malin et pour gagner le vieux politique il l'avait touché à l'endroit sensible.

N'étant pas un parvenu, il ne se montrait pas pressé et sa force s'en augmentait d'autant : il évitait ainsi les coups de tête et les pas de clerc. En entrant dans la vie publique il adopta une maxime et la conserva toujours : « se tenir en situation de ne pas élever d'obstacles entre l'occasion et moi ». On peut dire, terme vulgaire, mais ici bien exact, que ce grand joueur se garda constamment à carreau ; les précautions qu'il avait prises dans sa longue carrière, il les a maintenues dans ses *Mémoires* ; aussi bien les événements prêtant à l'équivoque s'y trouvent-ils soigneusement gazés.

Comment accommodera-t-il ses *convictions* de « légitimiste » avec sa participation aux pires mesures de la Révolution ? Oh ! grand Dieu, il ne fait pas d'éclat, il est trop désintéressé ; regardez seulement le pauvre homme, entendez le bon apôtre ; écoutez l'air de bravoure discrète suivi d'une très douce symphonie :

« A la vue des vingt dernières années de la monarchie, il n'y a pas un homme ayant quelque élévation et quelque bonne foi, qui, en se rappelant ou ce qu'il a fait, ou ce qu'il a écrit, ou ce qu'il a blâmé, ou ce qu'il a approuvé, ne se trouve quelque tort s'il a eu une influence quelconque : je dirais presque que personne ne sait tous les exemples qu'il a donnés. Aussi je refuse à tous les hom-

mes que j'ai connus, princes ou particuliers, le pouvoir de dégager entièrement leur responsabilité. Je ne veux pas dire que l'imprévoyance de chacun ait été également nuisible, mais il n'est donné à personne de pouvoir, avec certitude, déterminer les reproches que chacun mérite... J'insiste sur cet appel à la conscience de tous les Français, pour tâcher de détruire tout sentiment de haine et d'intolérance, et rappeler les penchants doux, bannis depuis si longtemps de notre belle patrie <sup>1</sup>. »

Et ce ton dédaigneux :

« J'ai su que quelques personnes, non à cette époque, mais depuis la Restauration, trouvèrent que c'est un tort d'accepter des emplois dans un temps de crise et de révolution, où le bien absolu est impossible à faire. Il m'a toujours paru qu'il y avait quelque chose de très superficiel dans cette manière de juger. Dans les affaires de ce monde, il ne faut pas s'arrêter seulement au moment présent. *Ce qui est*, presque toujours est fort peu de chose, toutes les fois que l'on ne pense pas que *ce qui est* produit *ce qui sera*; en vérité, pour arriver, faut-il bien se mettre en route <sup>2</sup>. » Comme les termes sont mesurés ! quelle apparence de modération ! Encore un peu, et ce sera le devoir, par ses côtés les

1. *Mémoires*, I, p. 228.

2. *Mémoires*, I, p. 253.

plus austères, qui aura séduit Talleyrand pour lui faire suivre la voie tortueuse.

Son procédé habituel, c'est de passer sur les choses les plus graves comme sur un détail insignifiant : les injures, qu'en des circonstances fameuses, Napoléon lui jeta à la face, y mêlant d'accablantes vérités qui révélaient sa complicité, furent connues de la France entière; quelle trace en gardent les *Mémoires*, quelles explications vont-ils fournir? Ils ne se donnent même pas la peine d'en chercher : « Il me fit plusieurs fois publiquement des scènes violentes, » disent-ils, et plus un mot, pas un détail!

En 1814, la formation du gouvernement provisoire est un événement capital pour lui ; il l'obtint par ses intrigues, sa dextérité, sa souplesse ; son audace imposa le choix des membres tout à sa discrétion ; ainsi remparé, il attendit les événements ; c'était, ce devait être la garantie de l'absolution du passé, sa sauvegarde et sa force présente, ce fut le tremplin de sa fortune à venir. Il était descendu aux plus basses ruses pour obtenir ce résultat. Par son ordre, M. de Villèle le rapporte <sup>1</sup>, « on fit des recherches pour se procurer les costumes des sénateurs absents, et on les fit endosser à des affidés pour rendre la réunion du Sénat plus nombreuse et plus imposante aux yeux de l'Empereur

1. COMTE DE VILLELE, *Mémoires*, tome I, p. 228.

Alexandre. » En racontant ces jours laborieux, terminés par des nuits pénibles, il est prolix sur le bonheur d'une restauration monarchique, puis tout à coup, presque en note, il ajoute, avec une désinvolture bon enfant : « J'ai omis de dire que le Sénat avait, sur ma proposition, décrété la formation d'un gouvernement provisoire <sup>1</sup>. »

Voilà le plus souvent sa manière d'écrire; d'autres fois il paie d'audace.

Avec quelle indignation, quel mépris il se vante d'avoir repoussé les propositions des ambassadeurs alliés : « Vous me parlez d'un marché, au sujet des Deux-Siciles et de la Saxe, je ne peux pas en faire ! Les principes ne transigent pas <sup>2</sup> ! » C'est le feu de l'honnête homme, et voilà la postérité fort édifiée sur son impeccable rigidité au congrès de Vienne. Par malheur, au même instant, dans ce même congrès, auprès des mêmes diplomates, à propos de cette même couronne, il se faisait payer 6 millions par les Bourbons de Naples pour appuyer leurs droits. Le fameux secrétaire Perrey les allait chercher en Italie et rapportait à son maître, à Mons, les traites sur la maison Baring, de Londres <sup>3</sup>. Voilà qui s'appelle être pris la main dans le

1. *Mémoires*, II, p. 165.

2. *Mémoires*, II, p. 233.

3. CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-Tombe*, tome VI. — SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis*, tome XII.

sac; de tels rapprochements sont instructifs et enlèvent beaucoup d'autorité à ces belles paroles, qui chantent les bienfaits de la légitimité :

« Ce principe n'est pas, comme les hommes irréfléchis le supposent et comme les fauteurs des révolutions le voudraient faire croire, uniquement un moyen de conservation pour la puissance des rois et la sûreté de leur personne; il est surtout un élément nécessaire du repos et du bonheur des peuples, la garantie la plus solide ou plutôt la seule de leur force et de leur durée. La légitimité des rois, pour mieux dire des gouvernements, est la sauvegarde des nations ; c'est pour cela qu'elle est sacrée <sup>1</sup>. »

Choses excellentes ! Pour passer dans la bouche d'un personnage qui les a violées pendant de longues années, ces maximes n'en demeurent pas moins justes; mais tombé du haut de cette chaire, cet enseignement portera mal; qui écouterait le commentaire du Code pénal par un récidiviste de cour d'assises ?

Si nous trouvons l'homme d'État impudent en parlant de la monarchie, de quel nom qualifier la posture de l'évêque renégat et du prêtre marié, dans les questions religieuses ? Il les aborde avec un front d'airain. Mais on a bientôt fait de toucher le fond de sa science, il est visiblement insuf-

1. *Mémoires*, tome II, p. 159.

fisant en parlant théologie et, pour n'être plus coupable, il demeure erroné; on est attristé de ne voir poindre aucun regret des scandales multipliés à la face de l'Église et du monde; un retour d'humilité sur un passé criminel aurait pu dégager sa conscience; elle eût satisfait la nôtre; une allusion fugitive à la faute *politique* de la constitution civile du clergé <sup>1</sup> peut sembler insuffisante.

L'ancien évêque d'Autun n'avait-il donc aucun remords? Tout atteste le contraire. Pour la cacher profondément, son cœur n'en entretenait pas moins, toujours saignante, cette plaie secrète; on croit voir l'allégorie de sa vie dans l'aventure du jeune Spartiate dissimulant sous sa tunique le renard qui lui ronge les entrailles. M<sup>me</sup> de Rémusat a suivi de près les combats de sa pensée, elle en a noté les mouvements, elle a pu en deviner le ressort: il s'efforçait d'oublier dans le tourbillon du monde:

« Toujours environné d'une cour nombreuse, donnant aux affaires ses matinées, à la représentation le soir, et la nuit aux cartes, jamais il ne s'exposait aux dangers d'une solitude qui lui eût inspiré de trop sérieuses réflexions. Toujours attentif à se distraire de lui-même, il ne venait chercher le sommeil que lorsqu'il était sûr que l'extrême fatigue lui permettait de l'obtenir... Plus d'une

1. *Mémoires*, II, 123.

fois, il m'a parlé de lui avec regret, je dirais presque avec dégoût.

« Les pensées sérieuses, appliquées à la morale ou aux sentiments naturels, lui sont pénibles, en le ramenant à des réflexions qu'il craint, et, par une plaisanterie, il cherche à échapper à ce qu'il éprouve. Une foule de circonstances l'ont entouré de gens dépravés ou légers, qui l'ont encouragé à mille futilités; ces gens lui sont commodes parce qu'ils l'arrachent à sa pensée; mais ils ne peuvent le sauver d'un profond ennui, qui lui donne un besoin impérieux des grandes affaires<sup>1</sup>. »

Cette désinvolture qu'il affecte est donc une manœuvre savante; dans ces *Mémoires* si bien préparés, si artistement conduits, qui veulent nous montrer le politique patriote, le conseiller intègre, surtout l'homme heureux, dans ces *Mémoires*, je trouve la préoccupation, habile, je le reconnais, mais constante, de laver, sans en avoir l'air, les taches qui salissent son manteau de grand chambellan.

Il insiste, bien plus longuement que cette insignifiante visite n'en valait la peine, sur l'audience que lui accorda, dans la nuit du 16 au 17 juillet 1789, le comte d'Artois quelques heures avant de quitter la France; il a retenu, vingt-cinq ans après, et à supposer même qu'elle ait été prononcée,

1. M<sup>me</sup> DE RENCUSAT, *Mémoires*, II, 181; III, 324-330.

la phrase de banale courtoisie du futur Charles X : « Je vous conseille de songer à vos intérêts ; quoi qu'il arrive, je ne pourrais vous blâmer, et comptez toujours sur mon amitié. » Ne vous semble-t-il pas que ce serait porter l'art des sous-entendus un peu loin que de considérer ce mot comme un blanc-seing de tous les événements postérieurs ? — De la crosse jetée aux orties et de la mitre par-dessus les moulins, pas un mot ; mais, dix ans plus tard, une majestueuse note étalant le Bref de sécularisation de Pie VII. Un pauvre prêtre repentant d'une erreur passagère et reçu, après une longue pénitence, à rémission, n'en dirait pas plus. C'est vouloir se débarrasser à bon compte d'une responsabilité lourde à porter.

La mort du duc d'Enghien est la tunique de Nessus qu'il traîne pendant les seize années de la Restauration, et l'on sait les fâcheux brocards que de ce chef il lui fallait subir de la part du duc de Bourbon. Il n'aborde pas en face un tel sujet, il ne fait aucune allusion au mépris que le prince lui prodigua en affectant de ne le jamais saluer ; mais incidemment, à propos de Waterloo, il écrit : « C'est  
« M. le prince de Condé qui eut la bonté de m'en  
« donner tous les détails. Il me parla, avec une  
« grâce que je n'oublierai jamais, des succès qu'a-  
« vait eus la France au congrès de Vienne. » Qui osera croire, après le récit de ces amicales politesses,

que le grand-père de la victime de Vincennes gardait encore sur l'innocence du ministre de Bonaparte le moindre soupçon? N'est-ce pas habilement fermer la bouche aux gens? — Nous avons parlé des millions venus de Naples pour acheter son concours au congrès de Vienne; il publie les lettres du roi et de la reine des Deux-Siciles lui adressant leur « tribut d'admiration et de reconnaissance ». Sous ces formes officielles de chancellerie, irez-vous deviner l'envoi d'un royal pot-de-vin?

Ces exemples suffisent pour caractériser le procédé : les faits ne sont pas inexacts, mais les circonstances les embellissent ou les dénaturent, ou les modifient. M. le prince de Talleyrand rougirait d'employer des moyens aussi grossiers et aussi lourds qu'un mensonge. Il jette des fleurs dont le parfum endort, *manibus date lilia plenis* !

Nous nous laissons plus facilement prendre à ces dehors trompeurs que les contemporains. Plus ils ont vécu dans l'intimité de cet homme habile, plus ils sont sévères. M<sup>me</sup> de Staël le connaissait bien, très bien, et en traçant son portrait elle n'a pas craint de charger sa palette de noires couleurs :

« Ces hommes dégagés de tout scrupule politique, comment compter sur leurs promesses? Ils ont de l'esprit, dit-on. Ah ! qu'il soit maudit l'esprit, s'il dispense d'un seul sentiment vrai, d'un seul acte de moralité droit et ferme ! Qu'un grain

noir se montre sur l'horizon, par degrés leur physionomie perd son empressement gracieux ; ils commencent à raisonner sur les fautes qu'on a commises, ils accusent leurs collègues amèrement et font des lamentations doucereuses sur leur maître ; enfin, par une métamorphose graduée, ils se changent en ennemis, eux qui naguère avaient égaré les princes par leurs flatteries orientales<sup>1</sup>. »

Oui, le héros de tant d'actions diverses, honteuses, contradictoires, est un personnage troublant, une énigme qu'on n'étudie point sans une appréhension qui, par moment, se change en effroi. La légèreté de son maintien a pu faire croire à la tranquillité de sa conscience, les faveurs des princes à la grandeur des services qu'il leur rendait, l'impunité à la valeur morale, l'habileté au talent. Sa longue vie elle-même semble tenir en échec la punition du Ciel qu'il a bravé. Pour aucuns, ses serments sont les évolutions successives d'un esprit qui s'éclaire, son ambition est du patriotisme, on appelle diplomatie sa duplicité et ses palinodies du savoir-faire ; ses aphorismes sont applaudis et ses maximes colportées ; ses traits sont offerts comme modèle aux diplomates futurs.

O piperie des mots !

Mais l'homme d'honneur, obscur, modeste, sans fortune sans doute, sans crédit peut-être, sent qu'il

1. *Considérations sur la Révolution.*

en faut rabattre sur le bonheur comme sur le mérite de M. de Talleyrand; et cela suffit : ce témoignage de la conscience est un jugement. Le succès a eu son temps ; l'histoire garde ses sévérités.

### III

Bien souvent le passé couvre plus d'un secret,  
Dont sur un mur vieilli la tache reparait !  
Toute ancienne muraille est noire.

Que de chaux il faudrait à M. de Talleyrand pour blanchir le mur de sa vie, — tout particulièrement dans l'affaire du duc d'Enghien !

Qu'il y ait participé ou non, le jugement d'ensemble qu'on portera sur lui n'en sera pas essentiellement modifié; le reste de sa carrière suffit, et le crayon de sa physionomie ne serait que mieux accusé par ce trait sanglant. Mais l'histoire conserve le droit de scruter chaque événement et veut être édifiée sur toute chose. L'horreur de cette tragédie attire par la grandeur même des acteurs; qu'il ait fait partie de la troupe, nul ne le peut nier; quel fut son rôle exact, là est l'intérêt des recherches.

Nous n'avons pas à retracer les événements et à les prendre par le menu : le récit en a été fait, par deux plumes habiles et savantes : celles de M. Wels-

chinger et de M. Boulay de la Meurthe, en des pages différentes de forme sans doute et même d'intentions, mais dont les conclusions plus ou moins sévères me paraissent également accablantes. Il n'y a plus qu'à renvoyer à ces deux ouvrages <sup>1</sup>. Mais, puisqu'il s'agit ici de la publication des *Mémoires* de Talleyrand, il faut noter l'impression qui s'en dégage; à leur lecture une vérité saute aux yeux et une remarque s'impose.

La remarque, c'est que le récit n'est pas à sa place; la vérité, c'est que la défense est absolument insignifiante.

Nous sommes déçus. La déception est un sentiment que l'on éprouve vraiment trop souvent au cours de ces *Mémoires*, et si toutes les justifications, maintes fois promises, ne devaient aboutir qu'au piteux et très court morceau qui nous est offert aujourd'hui, il était maladroit d'en faire tant de bruit; en reculant la publication de cette défense, on a excité, bien à la légère, une attention qui s'est assez éveillée pour ne pas accepter d'être désappointée. Dans le troisième volume, comme un hors-d'œuvre, sans titre, ni à sa date, ni à son rang, en petits caractères, presque en note, un « appendice » nous parle brièvement du drame. Était-ce

1. HENRI WELSCHINGER, *Le duc d'Enghien (1772-1804)*. — LE COMTE BOULAY DE LA MEURTHE, *Les dernières années du duc d'Enghien (1801-1804)*.

là ce « chapitre spécial » qui devait tout éclairer, tout justifier ? C'est une duperie.

Un mot sur les faits.

Quelle fut la conduite de Talleyrand avant, pendant, après ce qu'il appelle lui-même « un assassinat » qui « ne peut être ni excusé, ni pardonné » ?

*Avant* : — C'est lui qui a indiqué au premier Consul le général Caulaincourt pour la mission « explicative » auprès de l'électeur de Bade, dont on allait violer le territoire ; — lui, qui a écrit cette fameuse note du 8 mars citée par M. d'Haussonville, lue par Michaud, confiée à Châteaubriand, vue par Menneval, et dont l'existence est encore attestée par l'éditeur Beaudoin, le confident Roux-Laborie, le bibliothécaire Béguin<sup>2</sup>, et par Napoléon en personne qui, en pleine cour, quatre ans après, lui jetait à la figure ces paroles foudroyantes : « Oubliez-vous donc que vous me l'avez conseillé *par écrit* ? » — Lui enfin qui, à la séance tenue le 10 mars, a appuyé l'avis du premier Consul en conseillant la sévérité.

*Pendant* : — C'est lui qui, possédant le rapport de M. Massias, constatant l'erreur des gendarmes

1. *Mémoires*, I, p. 292.

2. L'éternelle histoire du secrétaire Perrey ne porte point ici. M. de Menneval, attaché au cabinet de l'Empereur, a vu et touché la note en 1804, et Perrey n'entra au service de Talleyrand qu'en 1806; il n'avait pu, par anticipation, répandre des pièces falsifiées.

de Moncey sur la soi-disant présence de Dumouriez à Ettenheim, et qui, venu à la Malmaison, le 20 mars, à midi, ayant entretenu longtemps Bonaparte, ne lui a pas ouvert les yeux sur l'erreur capitale qu'il commettait. Et ce rôle de mauvais génie était si visible que Joséphine s'écriait devant son beau-frère Joseph, en montrant Talleyrand se promenant dans les allées du parc : « Ce boiteux me fait trembler; hâtez-vous de rompre ce trop long entretien. »

*Après* : — C'est lui qui, au cours de la nuit du 21 mars, assis chez la vicomtesse de Laval, quand sonnèrent deux heures du matin, dit sans émotion apparente : « Le dernier Condé a cessé d'exister ! » — Lui qui répondait à d'Hauterive : « Eh bien quoi ? Ce sont les affaires ! » — Lui, trois jours après, alors que l'effroi était sur tous les visages et l'horreur dans tous les cœurs, qui donnait un bal dont s'étonnèrent les plus cyniques.

La conclusion de sa complicité ne s'impose-t-elle pas ? Eh bien, aucun de ces points n'est abordé dans « l'Appendice ».

Il embrouille habilement les questions et mêle au duc d'Enghien l'affaire relativement insignifiante, en tout cas tout autre, du marquis de Maubreuil.

Lui, ordinairement si clair, emploie le style le plus diffus et le plus lourd ; il parle « des expressions d'un ressentiment dont le motif prédominant

a été de satisfaire des haines implacables et jalouses, et de punir la France de sa gloire passée, de ses malheurs récents, de sa prospérité actuelle et des espérances de son avenir ». — Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire? Et plus loin : « Quand, par la force des circonstances, on se trouve placé dans l'obligation de vivre et de servir sous un gouvernement qui n'a d'autre sanction que les événements qui l'ont élevé et le besoin que les peuples ont de sauvegarder sa puissance, il peut survenir des conjonctures où l'on ait à discuter sur la nature de ses devoirs relativement à la position où l'on est <sup>1</sup>. » — A qui s'adresse ce *pathos*?

Lui, ordinairement si calme, si mesuré, si fin, multiplie les termes violents, les expressions grossières; ce sont, dit-il, des accusations de fou et de maniaque, des haines passionnées et cupides, de perfides insinuations, des diffamations calomnieuses, des dissertations pédantesques, d'orgueilleuses jactances, d'informes compilations d'entretiens oiseux, des libelles dictés par de honteux trafics, dus à la bassesse et au crime de ses accusateurs, etc... Est-ce le calme d'une conscience tranquille?

Des aveux tombent de sa plume par préterition : il parle de « pénibles regrets » et reconnaît, dans sa lettre au baron d'Edelsheim, « la justification peu fondée d'un acte qui portait atteinte à un des prin-

1. *Mémoires*, III, pp. 303 et 313.

cipes du droit public ». — En effet, toujours il affecte le même système d'apologie facile : il fallait servir la France en l'absence du Roi ; s'interposer entre l'Europe et un souverain puissant ; — prévenir la mésintelligence entre la France et les pays voisins ; — rester en place auprès d'un gouvernement qui commet des crimes *isolés* « pour que l'administration ne soit pas envahie par l'écume et la lie de la population ». — Prévoyance exquise, mais pas tout à fait désintéressée.

Il constate que personne ne s'est élevé, dans le pays, pour protester contre « l'épouvantable attentat », et se glisse doucement en des explications oiseuses sur ce qui peut lui être facilement pardonné : ses circulaires ministérielles aux chancelleries après le drame de Vincennes. Et, lestement, il se retourne vers la postérité et ose bien demander quel intérêt il aurait eu à ce crime. — « Quel intérêt?... » Ce mot juge déjà Talleyrand, dit M. Welschinger. — Quel intérêt? Celui de ne pas tomber en disgrâce, celui d'augmenter son crédit, celui d'asseoir sa fortune, le désir de se couler dans une intimité de complice avec l'homme qui dominait la France et qui allait distribuer les dépouilles de l'Europe. Si, dans la suite, il n'a pas participé à des actes aussi sanglants, il s'est prêté à d'autres manœuvres tout aussi cyniques.

Ces moyens violents, dit-on, répugnaient à son

caractère mesuré; puisque ce crime était une faute, il n'y a pas mis la main. Quand la peur saisit les gens d'habitudes tranquilles, elle les transforme en énergumènes : ils se vengent sur leurs victimes de la frayeur qui trouble leur quiétude; ils inventeraient des supplices de sauvages!

En 1871, à Lyon, le professeur Challemel, lettré maussade mais peu sanguinaire, télégraphiait : Fusillez-moi ces gens-là! — M. Thiers, académicien, ministre, homme d'État paisible, ne connaissait que les baïonnettes contre les émeutiers de la rue Transnonain et les insurgés de la Commune. Un homme de guerre n'a pas de ces effarements, ce sont des terreurs de « bourgeois »; quand il craint pour son repos, le bourgeois incline à l'extermination.

Aux Cent jours, M. de Talleyrand a bien manifesté ces sentiments enragés : à la première nouvelle du débarquement de Napoléon, il ne se possède plus : ses objurgations à Louis XVIII sont caractéristiques : « Toute entreprise de la part de Bonaparte sur la France serait celle d'un bandit. C'est ainsi qu'il devrait être traité, et toute mesure prise contre les brigands devrait être employée contre lui. » Il faut tuer le bandit, arrêter sa sœur Pauline Borghèse, réfugiée à Naples; se saisir de son frère Jérôme, exilé à Trieste, et de Joseph, retiré en Suisse. Pour plus de sûreté, Talleyrand

écrit directement dans le canton de Vaud et à Berne afin de hâter l'arrestation.

Voilà, il me semble, en changeant simplement les noms, reconstituée toute la tragédie de 1804 : l'électorat de Bade s'appelle le canton de Vaud, Dumouriez est devenu Pauline Bonaparte, et Napoléon remplace le duc d'Enghien. Un seul personnage se retrouve le même : c'est le conseiller perfide des mesures sans pitié. Pouvons-nous garder des doutes ? Les preuves matérielles ne coïncident que trop avec le caractère, les antécédents, les actes postérieurs de celui qui est incriminé. S'engager dans la voie des justifications paraît impossible, tenter la réhabilitation serait impudent.

Si M. de Talleyrand possède des enthousiastes sans retenue, il a vu aussi s'élever contre lui des détracteurs trop sévères. Il reste, hélas ! dans cette longue vie bien assez à blâmer pour méconnaître ses qualités et ne pas s'incliner devant ses talents diplomatiques. Abandonnons-lui sans réserve cet avantage de second ordre.

Je ne sais plus quel frère de Bonaparte : Lucien, je crois, a prétendu que le prince de Bénévent ne fut jamais, auprès des cours de l'Europe, que le porte-parole heureux de l'Empereur, et qu'après lui avoir laissé l'avantage d'une plume facile et d'une phraséologie courante, il convenait de reporter le mérite des combinaisons, des projets, des vues, des idées

à Napoléon seul. C'est outrepasser les droits de l'orgueil fraternel; et, sans entrer dans une discussion de dates, de textes et de notes, il suffit de remarquer que cette adresse de Talleyrand ne l'abandonna pas à la chute de l'empire, pour conclure qu'il ne devait pas à la présence de l'Empereur le talent dont on ne saurait le dépouiller sans parti pris. Les deux actes les plus accomplis de sa carrière diplomatique sont certainement sa participation au congrès de Vienne et son ambassade à Londres; or, là, il était seul, et son expérience y fit merveille. Je reconnais tout d'abord qu'il fut aidé, dans le premier cas, par la force même du principe qu'il représentait, et dans le second, par la nécessité urgente, entre les deux nations, de la conservation des intérêts matériels dont la garde lui était confiée; mais il eut le mérite de voir clair et vite, et, dans un combat, prendre en main les meilleures armes en même temps que choisir les meilleures positions n'est point d'un sot.

Les trois derniers volumes de *Mémoires* sont presque exclusivement consacrés à ces deux épisodes : la louange l'emportera donc ici sur le blâme; les restrictions qu'il convient d'apporter porteront sur un tout autre et bien plus grave événement<sup>1</sup>.

1. On ne saurait trop regretter la disposition matérielle qui a présidé à la publication de ces volumes. Sans briser l'ordre du texte du prince de Talleyrand, il eût été préférable de donner à chaque tome

« Je ne puis employer la force pour faire triompher le bon droit, mais je puis toujours refuser d'être garant de l'iniquité, » écrivait Louis XVIII <sup>1</sup>.

Cette grandeur morale, Talleyrand ne la possédait pas, mais ambassadeur de celui qui en était revêtu, il sut s'en emparer et en fit le pivot de toute sa politique. Il trouva le nœud de la question, traduisit en une expression très simple et très claire ce qui était vaguement dans l'esprit français et pas du tout dans celui des alliés, prononça le mot assez souvent pour habituer à la chose, et rendit nécessaire ce « principe de la légitimité » qui, loin d'être reconnu, n'était même pas évoqué. Ce fut pour lui un bouclier et une lance : il s'en couvrit dans les cas épineux, et en faisait sentir la pointe lors des demandes délicates. Les faits se trouvant d'accord avec les maximes, les événements lui donnèrent raison. Sans doute, dans sa bouche, ces expressions de loyauté, de moralité, de candeur <sup>2</sup> sonnent étrangement faux ; mais la valeur d'une telle cause demeure indépendante de son avocat et s'il eût été préférable de ne pas la voir plaidée par

une physionomie d'unité qui leur manque absolument ; ainsi ce 3<sup>e</sup> volume contient la *fin* du congrès de Vienne, le *commencement* de l'ambassade de Londres et, au milieu, l'affaire du duc d'Enghien !

1. Lettre à Talleyrand. — 14 octobre 1814.

2. « J'ai ordonné à tout ce qui entoure la légation de s'expliquer vis-à-vis de tout le monde avec tant de simplicité et de candeur, et d'une manière si positive... » Talleyrand à Louis XVIII. — 9 octobre 1814.

un défenseur si mal préparé à ce rôle, l'important était son triomphe. Or, elle a triomphé.

Son grand mérite était, dit-on, de prévoir la veille ce que tout le monde voudrait le lendemain; je souscris à cette remarque, sans y voir matière à blâme. L'habitude même de s'incliner devant son habileté a fait naître le désir d'y trouver des lacunes; la patience de ses contempteurs n'a pas été complètement déçue, mais elle ne revient pas les mains aussi pleines qu'ils l'eussent souhaité. Ce qu'il est vrai de dire, c'est que le *génie* lui manquait: il ne fut pas un grand homme d'État, mais un merveilleux manieur d'affaires. Cette facilité d'assimilation, qui dispensait d'un long travail, cette réserve de parole qui diminuait les chances d'imprudences, cet esprit pratique qui lui faisait dégager rapidement la caractéristique des événements éclatèrent à son entrée dans la vie publique. A la veille de sa mort, on eût pu répéter de lui ce que Mirabeau disait de l'abbé de Périgord: « Il sait prendre le diapason des autres pour le mettre au sien. » Prononcé avant 1789, ce mot caractérise cette longue vie; là se trouve l'explication de ses nombreuses palinodies. Aussi j'incline à penser, avec l'un de ses meilleurs biographes, qu'il eût été incapable de la direction d'un grand État :

« Il n'était pas homme à créer, à stimuler, à commander. Comprendre une situation, recueillir

les influences éparses autour de lui et les diriger vers un point auquel il était de leur intérêt d'arriver, c'était là son talent particulier. Mais soutenir une lutte longue et prolongée, intimider et dominer les partis en lutte, cela dépassait la mesure de ses facultés, ou plutôt de son tempérament calme et froid <sup>1</sup>. »

Mais je m'élève très fort contre les critiques faites à sa langue et le dénigrement de sa valeur épistolaire; Napoléon travestit lestement la vérité en disant : « Il ne savait pas écrire, mais il avait le talent de faire écrire et de mettre son cachet au travail d'un autre <sup>2</sup>. » On peut avoir des secrétaires intelligents, les former et utiliser leur plume, sans leur prendre plus qu'ils ne reçoivent : s'approprier les ébauches des sous-ordres n'est pas un plagiat. J'ai toujours trouvé dans les dépêches du prince de Bénévent un style sobre, fin, et j'ajoute personnel, puisqu'il est le même pendant trente ans et que ses attachés de cabinet ont dû changer : ses « rapports », modèles de clarté et de bon sens, me charment par les expressions heureuses qui abondent et le tour élégant qui s'y déploie. La longue correspondance échangée avec Louis XVIII, pendant le congrès de Vienne, en est une preuve indéniable.

En arrivant en Autriche, il trouvait les puissances

1. Sir Bulwer Lytton. *Essai sur Talleyrand*.

2. *Mémorial de Sainte-Hélène*.

ces européennes justement courroucées contre la France, d'autant plus unanimes à profiter, pour s'agrandir, de l'occasion offerte, que vingt-cinq ans de revers les avaient à la fois découragées et excitées ; en quelques semaines, il a découvert le point faible de leur entente, le *joint* de leur alliance :

Leur amitié fut courte, autant qu'elle était rare,  
 Le sang les avait joints, l'intérêt les sépare :  
 L'ambition, l'envie, avec les consultants,  
 Dans la succession entrent en même temps :  
 On en vient au partage, on conteste, on chicane.

Appuyé sur les puissances de second rang, il jette la pomme de discorde au milieu de l'Autriche, de l'Angleterre, de la Prusse et de la Russie<sup>1</sup>. A la première, il fait sentir l'ambition de sa rivale : la maison de Brandebourg. Devant la seconde, il fait miroiter des avantages coloniaux. Il laisse les deux dernières, maintenant isolées, face à face en présence de la Pologne. Dans cette diplomatie assez captieuse, il se trouve dans son élément, et quand il retire ses filets, il les sent pleins. Après trois mois, il peut écrire en toute vérité : « La France marche de concert avec deux des plus grandes puissances, trois États de second ordre, et bientôt tous les États qui suivent d'autres principes

1. En lisant ses notes diplomatiques, M. de Humboldt disait : « C'est un brandon jeté parmi nous ! » et M. de Nesselrode ajoutait : « On veut nous désunir, on n'y parviendra pas. » — *Mémoires*, II, p. 335.

et d'autres maximes que les principes et les maximes révolutionnaires <sup>1</sup>.

Le principe de la légitimité avait été son levier. Son habileté est moins d'en avoir découvert la force que d'avoir persuadé les princes de l'Europe qu'ils en étaient les champions et les garants. Ils ne se savaient pas si intègres, ces vainqueurs ! Changer en paladins armés pour une croisade, ces rois personnellement respectables mais politiquement plus que sceptiques et moins que délicats, est une ruse qui rappelle les meilleurs tours de la comédie italienne. Si jamais, avant la Révolution, ce grand principe n'avait été violé ; si jamais on n'avait assisté à des trafics de trônes, dépouillant l'un pour enrichir l'autre au caprice de la force et de la victoire ; si jamais les armées européennes n'avaient pris les armes que pour affermir la justice et châtier l'iniquité, on admirerait la majesté de ce langage qui flétrit l'usurpation, condamne l'ambition et s'incline devant le droit ; mais pour qui sait les obscures menées de la diplomatie du xviii<sup>e</sup> siècle, les prétextes qui, depuis le traité de Westphalie, couvrirent les spoliations les plus éhontées, le doute n'est plus permis, et dans ces pompeux protocoles il n'est possible de reconnaître autre chose que les exercices d'une rhétorique d'autant plus dangereuse qu'elle porte un masque, et des équivoques

1. Talleyrand à Louis XVIII. — 4 janvier 1815.

d'autant plus méprisables que la forme n'en est pas moins mensongère que le fond.

Quoi qu'il en soit, puisqu'il fallait rivaliser de souplesse, Talleyrand sut conserver l'intégrité des frontières de France et, tout en construisant çà et là des édifices qui n'avaient rien qu'une belle façade, le congrès de Vienne assura une tranquillité aussi complète que le bouleversement du monde le permettait. « Quelques répugnances que l'on dût avoir pour ces distributions d'hommes et de pays, qui dégradent l'humanité, elles avaient été rendues indispensables par les usurpations violentes d'un gouvernement qui, n'ayant employé sa force qu'à détruire, avait amené cette nécessité de reconstruire avec les débris qu'il avait laissés <sup>1</sup>. »

En 1814, Talleyrand avait arboré la cocarde de la « légitimité ». Comment la garder après 1830, en prenant du service auprès d'un gouvernement proclamé derrière les barricades ?

Décomposant l'idée dans une analyse où le droit s'évaporait de lui-même, il trouva au fond de son creuset un dernier élément qui y restait encore : le principe monarchique. Voilà sa nouvelle formule, il s'en empare, la manie avec adresse : c'est assez pour calmer l'effroi des vieux trônes et satisfaire les susceptibilités du nouveau souverain. Personne.

1. Rapport fait au Roi pendant son voyage de Gand à Paris. — *Mémoires*, III, p. 201.

plus que Louis-Philippe, ne devait tenir aux prérogatives de la couronne ; après tant d'efforts pour y atteindre, il appréciait le prix de la possession. Rarement, du reste, les émeutiers victorieux ont résisté au plaisir de passer sur leur blouse une giberne de gendarme : tout parvenu intelligent s'avoue des ancêtres.

Insistant, avec plus d'opportunité que de bon goût, sur les similitudes d'origine de la monarchie de Juillet et du gouvernement de Guillaume d'Orange, M. de Talleyrand déploya toutes ses grâces — et son habile expérience lui en donnait de nouvelles — pour persuader au cabinet de Saint-James qu'il avait beaucoup à gagner dans les derniers événements de Paris. Parler la langue des intérêts c'est pour se faire entendre de l'Angleterre ; d'un cœur tranquille, il aurait même abandonné aux marchands de la Cité notre conquête d'Alger, et dans cette atmosphère, à moitié protestante, à moitié révolutionnaire, comme il l'écrivait lui-même à Madame Adélaïde, « il se retrouvait avec sa voix de l'Assemblée Constituante ». A la fin de sa carrière, il revenait aux premiers errements de ses débuts, jusqu'à cette alliance prussienne qui avait toujours hanté ses rêves, probablement parce que les licences religieuses de la Réforme offrent des affinités naturelles avec les licences politiques de la Révolution.

Tout cela ne constitue pas une conduite bien noble, mais il tira des circonstances un parti extraordinaire et il faut garder la froide raison de louer pour avoir protégé la France, déjà si éprouvée par les commotions intérieures, d'un choc étranger qui eût compromis son existence matérielle à l'heure où sa vie morale était atteinte. L'effervescence générale de l'Europe, les soulèvements de Prague, la révolution de Belgique, la chute du cabinet anglais, l'insuffisance du ministère français, l'écho des émeutes parisiennes, tout, jusqu'au personnel grotesque et ignorant de son ambassade<sup>1</sup>, constituait des éléments bien difficiles pour une diplomatie qui veut faire accepter un gouvernement nouveau à des cours qui sont en défiance. Il réussit; l'histoire le doit reconnaître, et si la morale ne lui tressera pas une couronne, le génie de la paix ne lui disputera pas quelques branches d'olivier.

1. « Mon ambassade était assez mal composée : on m'avait imposé plusieurs jeunes gens, un peu choisis dans ce qu'on appelait le parti du mouvement. Ils n'étaient d'aucune utilité pour le travail de l'ambassade auquel ils étaient incapables de prendre part, et compromettaient sa dignité par les écarts qu'ils se permettaient. Ainsi, l'un assistait à un banquet radical donné en l'honneur de la Pologne, et y portait un toast révolutionnaire; l'autre déclarait qu'il ne boirait à la santé de Louis-Philippe que quand il descendrait du trône. J'eus grand-peine à débarrasser la chancellerie de l'ambassade de ces éléments incommodes et discordants. Je sollicitais avec instance qu'on m'envoyât quelqu'un en état de travailler; et ce n'est qu'à la fin du mois de novembre que je vis enfin arriver M. de Bacourt. » — *Mémoires*, III, p. 393.

*Exegi monumentum* ! M. le duc de Broglie a pu répéter le mot d'Horace, son rôle d'éditeur terminé. Il a mené à bien cette délicate besogne, avec toute la sûreté de son talent et l'habileté de son caractère. Les contradictions nombreuses, parfois violentes, souvent justifiées, qui ont accueilli cette publication, semblent apaisées; peut-être leurs auteurs estiment-ils avoir eu gain de cause, car l'apparente défaveur jetée sur tout l'ouvrage enveloppe les meilleures pages d'un voile que ses traits piquants n'ont qu'imparfaitement déchiré.

De fait, le public, d'abord très attentif, puis resté froid, demeure indifférent. La vogue a été ailleurs.

L'ampleur même de la forme de ces cinq gros volumes aurait écarté les simples curieux ou les chercheurs de scandales; quelle apparence de trouver des indiscretions de boudoir et des bavardages d'antichambres dans ces compactes in-octavos. Les y chercher serait déjà une besogne fatigante, presque un travail d'érudit. Il fallait s'attendre à voir naître bien des déceptions.

Par malheur, l'histoire aussi éprouve cette impression pénible et ses plaintes, d'ailleurs sérieuses, sont plus graves.

## IV

Le couronnement de la vie publique de M. de Talleyrand fut donc son ambassade à Londres, et, pendant les quatre années passées en Angleterre, il mit tous ses soins à se renfermer dans son rôle de diplomate. Le succès ne fut pas rebelle à ses efforts, et par cette adresse de stratégie, les vilains jours de sa longue carrière se trouvent quelque peu gazés par les triomphes de son déclin.

L'abbé scandaleux, l'évêque schismatique, le prêtre marié, l'agioteur du Directoire, le courtisan du Consulat, le déserteur de l'Empire, l'intrigant du Gouvernement provisoire s'effacent peu à peu. Le congrès de Vienne était déjà un bel écran tendu devant le fossé de Vincennes; sous le vélin aux tranches dorées des protocoles de Londres, on glisse adroitement les pages maculées de la Constitution civile; et voilà un Talleyrand paré à souhait pour la postérité.

Il était certes logique de clore ces *Mémoires* par l'entreprise finale de leur « héros », qui sut s'arrêter à temps et demeurer sur un triomphe. Il s'y complatt, s'y drapé avec orgueil, en homme mêlé à trop de choses qui permettent moins de satisfaction. Aussi les deux derniers volumes sont-ils remparés de documents, de lettres, de témoignages tout à son

honneur; billets qui gagneraient à ne pas émaner pour la plupart d'admirateurs quasi complices, comme Louis-Philippe dont il affermit la couronne et comme Palmerston dont il joua le jeu.

A qui se plaisait dans les difficultés, cette campagne de 1830 à 1834 pouvait sembler belle, et l'écheveau qu'il fallait débrouiller aurait effrayé la patience d'un novice, qui eût maladroitement saisi des ciseaux afin de tout couper. Le début des grandes affaires qui agitérent cinquante ans les chancelleries d'Europe se trouve là.

A peine l'étréme mise aux poudres par le soleil de juillet, tout aussitôt les constructions du congrès de Vienne, ébranlées, se lézardent; chacun s'émeut et se range dans le camp où l'appellent ses intérêts, ses préventions, sa sécurité ou ses habitudes : autour du trône autrichien, le czar, le roi de Suède, les prétendants don Carlos et don Miguel; derrière le fauteuil de Louis-Philippe, les révolutionnaires de toute race, de toute langue et de tout poil : carbonari, Belges, Portugais, émeutiers de Lisbonne, parlementaires de Madrid, et les whigs anglais, qui reconnaissent avec complaisance dans la récolte de 1830 les semences de 1688.

Les amateurs de synthèse historique trouvent même ici leur compte, car une unité rare préside à ces bouleversements : deux grands principes opposés s'affirment, deux courants se dessinent, deux

puissances adverses se mesurent, s'arment et se heurtent, représentés par leurs deux meilleurs tenants : Talleyrand et Metternich. Au second plan apparaît déjà le troisième larron qui va saisir la proie disputée : Palmerston, l'homme de la maçonnerie spéculative.

Il commence par marquer les points des joueurs, mais c'est lui qui ramassera les enjeux. Élève du plus adroit et du plus retors des diplomates de son temps, il se fit écolier docile et recueillit ce que Talleyrand avait préparé. Les bouleversements qui, sous l'influence anglaise, ruinèrent l'Espagne, asservirent le Portugal, illusionnèrent la France, ravagèrent l'Italie, annihilèrent l'Autriche et créèrent la Prusse, sont le résultat des trames cachées de Palmerston et l'explosion prévue des mines posées par Talleyrand sous l'édifice monarchique, dont il sut gratter le ciment catholique qui le soutenait. C'est bien l'homme qui, au jour où M<sup>me</sup> de Rémusat lui parlait avec tristesse du détronement des Bourbons de Naples, répondait « de ce ton froid et arrêté qu'il sait si bien prendre quand il ne veut pas de réponse » : — « Madame, tout ceci ne sera achevé « que lorsqu'il n'y aura plus un Bourbon sur un « trône de l'Europe<sup>1</sup>. » Ces mots, qui « firent une sorte de mal » à son interlocutrice, révèlent le dessein caché du politique acceptant le mot d'ordre

1. M<sup>me</sup> DE RÉMUSAT, *Mémoires*, II, p. 312.

des loges, dont il est tout ensemble le chef et le serviteur : « *Lilia pedibus destrue.* »

Les fleurs et les parfums répandus à profusion sur le prince de Talleyrand pendant la séance de la Chambre des lords du 29 septembre 1831 n'effaceront pas les paroles vengeresses avec lesquelles le marquis de Londonderry le clouait au pilori de l'histoire :

« L'astucieux diplomate n'est pas plutôt battu à un poste qu'il se replie sur l'autre... Je ne crois pas qu'on puisse trouver dans le monde entier un caractère semblable à celui de ce personnage. Il a été successivement ministre de Napoléon, de Louis XVIII et de Charles X. Quand on voit les ministres de l'Angleterre courir l'un après l'autre consulter un tel personnage, on éprouve un dégoût qui est tout naturel. Si Vos Seigneuries veulent savoir sur quelle base est fondée mon opinion sur le prince de Talleyrand, je les invite à lire le mémoire qu'il a adressé au premier consul, le 15 brumaire an XI<sup>1</sup>. »

Voilà le jugement plein de mépris que portaient tout haut les honnêtes gens d'Angleterre, et que ratifiait tout bas Palmerston lui-même, sur celui qu'il appelait le « vieux Talley ».

1. Chambre des Lords, 29 septembre 1831. Nous n'avons pas besoin de relever la légère erreur du marquis de Londonderry. Talleyrand « grand Chambellan » et « ministre d'Etat » sous Charles X, ne fut pas son ministre au sens ordinaire du mot.

Honnêteté, loyauté, franchise, désintéressement à part — (c'est beaucoup de choses mises de côté) — jamais Talleyrand ne fut plus souple que pendant cette ambassade, jamais plus habile et plus adroit.

Jamais non plus il ne se garda mieux de ce zèle auquel sa nature dédaigneuse et paresseuse répugnait par instinct autant que par méthode, etc'est dans sa correspondance d'alors que l'on trouve cette boutade qui pourrait bien être l'origine du mot fameux. A Casimir Périer, lui parlant de son fils, il écrivait « d'arrêter son zèle, parce que dans notre carrière le zèle n'est que nuisible <sup>1</sup> ».

Sa perspicacité avait reconnu dans Casimir Périer l'homme de gouvernement produit par la révolution de 1830; aussi soutenait-il, autant qu'il le pouvait, sa bonne volonté un peu novice et détachait-il cette seule figure de la masse déplaisante des politiciens de bas étage éelos pendant les trois glorieuses. Il lui consacre une page des *Mémoires*, petit pastel tracé avec cette courtoisie méchante du peintre qui effleure à peine la toile, mais qui a broyé du venin dans sa couleur.

« M. Périer n'avait pas ce qu'on est convenu d'appeler de l'esprit; mais, en revanche, il possédait à un haut degré le sens droit et ferme des

1. Lettre du 3 septembre 1831.

gens qui ont fait eux-mêmes leur fortune; il cherchait son but, le découvrait et y marchait résolument. Il eut même cette rare bonne fortune que ses défauts devinrent des qualités dans la position difficile où il se trouvait. Il était entier, quelque peu obstiné et parfois emporté; mais tout cela prit l'apparence d'une volonté ferme et indomptable, et produisit les meilleurs effets à une époque où les faiblesses des uns, les intrigues et les violences des autres avaient besoin de rencontrer une puissante barrière <sup>1</sup>. »

Voilà le seul *portrait* que vous trouverez dans les deux derniers volumes. Mais à côté de ce tableau signé par l'auteur, vous rencontrerez çà et là vingt ébauches d'une autre figure, et quand vous aurez rassemblé ces traits épars, crayonnés sans ensemble, mais avec vérité, il vous sera facile de reconstituer la personne qui est l'objet de ces fréquentes esquisses; je veux parler de la sœur de Louis-Philippe: M<sup>me</sup> Adélaïde d'Orléans.

Femme de tête, de volonté et de persévérance, ambitieuse comme tous ceux de sa race, et jalouse du pouvoir au point de prendre toutes les voies qui y conduisent, assez maîtresse de son esprit pour étouffer les sentiments de son cœur, acceptant le devoir dans la mesure de son intérêt et recher-

1. *Mémoires*, IV, p. 136.

chant l'honneur dans la proportion du profit, elle mettait une obstination courageuse à poursuivre son but.

Son premier malheur fut d'avoir été l'élève de M<sup>me</sup> de Genlis ; loin de toute influence religieuse et de toute morale pratique, elle apprit à ne suivre que les penchans de ses caprices, aussi nombreux que les ressources de son intelligence.

Née tout près du trône, elle eut dès son enfance la tentation de s'en rapprocher davantage, sans comprendre que le charme pour celui qui l'occupe, c'est de s'y asseoir d'une manière légitime ; sa punition fut de ne sentir cette vérité qu'après avoir porté une main sacrilège sur la frêle barrière qui l'en séparait encore.

Elle réussit, sans goûter les satisfactions qu'elle s'était promis de connaître. Elle dut beaucoup souffrir, dans le secret de son cœur, car une princesse d'esprit — elle en avait, et du plus fin — ne foule pas aux pieds la tradition, la loyauté, la reconnaissance, sans éprouver des émotions intimes que le vulgaire nomme des remords. L'affection fraternelle dominait ses pensées, et Louis-Philippe avait trop apprécié sa pénétration pour jamais craindre d'y faire appel dans les circonstances critiques. Cette confiance qu'il lui témoignait est flatteuse en soi, mais ne permet malheureusement pas de laisser croire que la main de M<sup>me</sup> Adélaïde fut étran-

gère aux péripéties de sa longue et trop habile carrière.

Ce n'est point sans doute un éloge lui faire, mais c'est justice lui rendre de dire qu'elle possédait toutes les qualités nécessaires pour être goûtée de M. de Talleyrand. Leur correspondance est intime et la princesse s'épanche auprès du vieil homme d'État d'une façon qui permet de la bien juger. A travers ce laisser-aller, on suit sa pensée, toujours droite, souvent violente; on pénètre ses vues mieux coordonnées qu'exprimées. Dans son imperturbable réserve, Talleyrand ne laisse jamais paraître l'ennui que ne pouvait manquer de lui causer, à lui si sobre et si égal dans son style, des confidences où les épithètes les plus banales s'accumulent avec prolixité. Il y a telle lettre où, en dix lignes, on parle des *intéressants* et *braves* Polonais, de la *bonne* et *excellente* dépêche de Léopold I<sup>er</sup> à Louis-Philippe, du *beau* et *bon* spectacle offert à l'empereur du Brésil par les fêtes parisiennes, de l'*inconcevable* levée de boucliers, de l'*infâme* agression, de la *culpable* et *inconcevable* démarche du roi de Hollande. — A tant aimer « le juste milieu », il faudrait garder plus de modération dans ses adjectifs et n'en pas marteler pesamment sa correspondance.

Comme les consciences troublées, la princesse entasse les « preuves » de son innocence afin de se persuader qu'elle ne jouit pas du bien d'autrui.

Le mot *loyal* est l'adjectif qui revient sans cesse sous sa plume, et il prend là une figure qui frise assez l'ironie : La *noble et loyale* conduite de Louis-Philippe en 1830, sa *généreuse et courageuse* résolution trouvent une *douce* récompense dans la manifestation *franche et vraie* de toute la population *parisienne*; cette *bonne et brave* population offre là un spectacle bien *consolant* pour l'avenir. Aussi M<sup>me</sup> Adélaïde est-elle fière « de la grandeur, de la générosité de conduite de *notre bien-aimé roi* !. »

C'est du style de garde national. Joseph Prudhomme n'eût pas mieux dit.

Mais laissons ces détails. Il ressort des derniers volumes, mieux encore que des trois premiers, que ces habiles gens ne trompèrent personne; une immense déception a couronné leur ambition, et ce fut leur châtiment, car s'ils s'étaient fait une conscience à l'abri des reproches, leur vanité ne demeura jamais insensible aux échecs. Que reste-t-il de tant d'adresses matoises, de subterfuges, de réticences, de duplicité? Rien. Un exemple décevant, une mémoire douteuse. L'amitié, la sympathie, pour mieux dire les affinités de leurs esprits fins et retors qui unissaient M<sup>me</sup> Adélaïde et Talleyrand permettent de les rassembler une fois de plus dans le jugement qui les atteint. Comme la Providence s'est moquée de leurs calculs! Quelle place médio-

1. Lettres du 30 juillet et du 9 août 1831.

cre, à ne considérer même que le succès, elle leur garde dans le Panthéon de l'histoire! Tant d'efforts, tant de vaines requêtes, tant d'affronts subis, tant de peine prise et, la pièce à peine montée, tout se désagrège. A l'heure de mourir, cette princesse, qui avait mésusé des dons de son esprit, pouvait chercher une apparence de consolation, à considérer son frère en possession de ce trône conquis au prix de leur honneur commun : encore deux mois, et le coup de pistolet d'un inconnu fera crouler cet échafaudage réputé si solide<sup>1</sup>.

Talleyrand a surtout mis la main à la Constitution civile, au congrès de Vienne, à l'alliance anglo-française. La première de ces grandes entreprises n'était pas même viable. La seconde s'est tournée contre les propres souhaits de son auteur ; la troisième a conduit la France à un rôle subalterne et mesquin. Je ne nie pas l'habileté dépensée, je ne méconnais pas les talents prodigués, mais je considère la puérité du résultat obtenu par ces « habiles ».

Ah ! politiques, politiques, qui dans vos savants calculs mesurez les chances, pesez les difficultés, prévoyez les embarras ; vous qui n'oubliez ni une adresse, ni une feinte, pourquoi négligez-vous le seul élément indispensable au succès de vos expé-

1. Madame Adélaïde mourut aux Tuileries le 31 décembre 1817.

riences : l'action de Dieu? Sans doute, c'est qu'en reconnaissant ses lois il vous faudrait aussi accepter ses commandements et écouter sa morale. Vous avez doublement tort de la méconnaître, et pour vous-même et pour la durée de vos œuvres.

Et Talleyrand, en ne l'ayant pas voulu voir, a moins d'excuses à présenter que personne, car il lui suffisait d'épeler la devise de sa propre maison, qui est et restera le mot de la fin de toutes les affaires humaines : *Itaque Deo.*